RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

agence de l'eau RHÔNE MÉDITERRANÉE CORSE

COMMUNIQUE DE PRESSE

#Chiffre

Lyon, 26 avril 2021

Le chiffre : 16 millions d'euros investis par l'agence de l'eau au 1er trimestre 2021 dans le département du Gard pour les projets en faveur de l'eau

Au 1er trimestre de l'année 2021, l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse a soutenu **42 projets** portés par les collectivités, entreprises, agriculteurs et associations du département du Gard pour améliorer la qualité des eaux et des milieux aquatiques, soit 74 % des aides attribuées en Occitanie pour la même période (21,6 M€).

Les chiffres clés au 1er trimestre 2021 pour le département du Gard

- **Près de 65 % des aides (10,3 M€)** sont attribués aux opérations **d'amélioration de l'eau potable et de l'assainissement**, portées par les collectivités, avec :
  - **9 M€ pour l'eau potable**, dont 8,5 M€ pour sécuriser l'approvisionnement (dont une importante opération sur la ville de Nîmes) et 0,5 M€ pour mettre à niveau les équipements des communes en zone de revitalisation rurale,
  - **1,3 M€ pour réduire les rejets de pollution domestique**, dont 1,2 M€ pour améliorer la collecte des eaux usées, notamment par temps de pluie (0,6 M€).
- **29 % des aides (4,6 M€)** vont à la **gestion quantitative de la ressource en eau,** en totalité pour réduire les fuites des réseaux d'eau potable.
- **6 % des aides (1 M€)** bénéficient aux **milieux aquatiques**, dont 0,8 M€ pour préserver les zones humides et 0,2 M€ pour renaturer les cours d'eau.

Parmi les projets aidés, des opérations remarquables

- **Renforcer et sécuriser l'alimentation en eau potable de Nîmes Nord-0uest**

La communauté d'agglomération Nîmes Métropole va remplacer la station de surpression « ZUP-Kennedy », vétuste, vulnérable aux inondations, et devenue insuffisante pour alimenter convenablement en eau potable les 50 000 habitants des quartiers nord-ouest

de Nîmes et des villages environnants, ainsi que des établissements hospitaliers. Le renforcement et la sécurisation de l'approvisionnement de ce secteur nécessitent d'importants travaux : création d'une nouvelle station de pompage avenue du Maréchal Juin, dotée d'une bâche de reprise enterrée de 5 000 m^3, pose de trois grosses canalisations d'alimentation de la station à partir de trois points différents du réseau de l'agglomération, et de deux longues conduites de refoulement jusqu'à la station « ZUP-Kennedy », et enfin création d'une nouvelle station de surpression pour alimenter le quartier de Valdegour. Pour ce projet de 12,9 M€, l'agence de l'eau octroie **une aide de 9,45 M€**, dans le cadre du plan « France Relance ».

- **Lutter contre les fuites du réseau d'eau potable quartier Rochebelle à Alès**

La communauté Alès Agglomération, qui au 1er janvier 2020 a pris la compétence « eau potable » sur l'ensemble de son territoire, poursuit le programme de réduction des pertes d'eau sur le réseau d'Alès engagé par la régie municipale. Elle renouvelle plus de 2 kilomètres de conduites dans le quartier Rochebelle. Cette opération d'envergure, inscrite au contrat des Gardons, permettra une économie de plus de 57 000 m^3 par an sur les ressources alimentant la collectivité. L'agence de l'eau soutient ces travaux par **une aide de 1,9 M€** dans le cadre du plan gouvernemental « France Relance ».

- **Préservation de zones humides en Camargue gardoise**

Le conseil départemental du Gard confirme son engagement dans la préservation des zones humides, milieux de vie d'une importante biodiversité et au rôle primordial pour le stockage des eaux mais aussi en tant que zones d'expansion de crue. Il se rend propriétaire foncier de deux sites remarquables en Camargue gardoise :

- 39 hectares sur le site classé autour de la Tour Carbonnière, au lieu-dit de la Psamoldy sur la commune de St Laurent d'Aigouze. Il s'agit d'une roselière et d'une prairie humide, habitats de nombreuses espèces d'oiseaux et en particulier du "butor étoilé", espèce menacée emblématique de ces milieux.
- 61 hectares sur le domaine du Madar, à Cailar. L'acquisition de ces deux parcelles permettra de reformer un ensemble écologique cohérent, depuis les marais à Roselières de "je m'en repens", jusqu'au marais de St Clément à l'ouest de la Tour Carbonnière, en passant par la Basse vallée du Vistre jusqu'aux prés du Cailar.

Pour ces opérations, l'agence de l'eau attribue au conseil départemental une **aide globale de 0,75 M€**.

A propos de l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse **- www.eaurmc.fr | www.sauvonsleau.fr**

L'agence de l'eau est un établissement public de l'Etat sous tutelle du ministère de l'environnement, qui a pour mission la reconquête du bon état de l'eau et des milieux aquatiques. En application du principe pollueur-payeur, elle perçoit des redevances fiscales payées par tous les usagers : ménages, collectivités, industriels, agriculteurs, en fonction des volumes qu'ils prélèvent et de la pollution qu'ils rejettent. L'argent ainsi collecté est réinvesti auprès des collectivités, industriels, agriculteurs et associations qui agissent pour améliorer la qualité de l'eau et des milieux : améliorer les systèmes d'assainissement, réduire la pollution par les substances toxiques, économiser et partager l'eau, reconquérir la qualité des eaux des captages dégradés par les pollutions diffuses (pesticides et nitrates), préserver les ressources stratégiques pour l'eau potable, restaurer le fonctionnement naturel des rivières, des milieux marins et des zones humides dégradées ou menacées ... L'agence de l'eau agit dans le cadre d'un programme d'intervention 2019-2024 qui fixe les grandes priorités d'action pour 6 ans. L'agence dispose d'une capacité d'aide annuelle d'environ 440 M€ et emploie 330 personnes.

CONTACTS PRESSE
Agence de l'eau / Valérie Santini / 06 33 03 76 24 / valerie.santini@eaurmc.fr
Agence Plus2sens / Laurence Nicolas / 06 64 50 59 50 / laurence@plus2sens.com
/ Stéphanie Bonnamour / 06 60 58 45 45 / stephanie@plus2sens.com